

*Pôle communication*

Tél. : 24 66 40

Mardi 10 novembre 2015

## INFO PRESSE

### **Un nouveau plan d'action pour le tourisme en Nouvelle-Calédonie : Lancement des ateliers du tourisme 2015 ce mardi 10 novembre**

**Dans le cadre du lancement des ateliers du tourisme, M. Philippe Germain, président du gouvernement, a inauguré la première séance plénière dans l'auditorium de la province, aux côtés de M. Philippe Gomès, député de la Nouvelle-Calédonie, de M. Philippe Michel, président de la province Sud, de M. Victor Tutugoro, vice-président de la province Nord, de Mme Isabelle Bearune, vice-présidente de la province des Îles Loyautés et de M. Vincent Bouvier, Haut-commissaire de la République. Objectif : élaborer une politique commune au gouvernement et aux trois provinces en faveur du tourisme.**

Le gouvernement et les trois provinces associent leurs forces pour réviser le plan de développement touristique concerté élaboré en 2005. Le but est d'abord de réaliser un bilan des dix dernières années, durant lesquelles les préconisations issues de ce plan ont été mises en œuvre, puis d'analyser le contexte touristique actuel. Sur la base de cet état des lieux, des groupes de travail réunissant les acteurs du secteur travailleront à réorienter les axes du premier plan stratégique, et à dessiner les grandes lignes d'un nouveau plan d'action territorial.

Trois sessions d'ateliers techniques et politiques sont prévues entre novembre 2015 et mars 2016. La rédaction du bilan et la synthèse des recommandations seront ensuite finalisées courant avril, pour une restitution prévue en mai.

Neuf thématiques de travail ont ainsi été identifiées :

- Commercialisation et promotion : promouvoir le pays et optimiser la dépense promotionnelle,
- Hébergement terrestre : hôtels, résidences de tourisme, accueil chez l'habitant, en tribu, camping, petite hôtellerie, ...
- Activités et animations locales : prestations touristiques, événements et promotion domestique, - Desserte aérienne internationale et locale,
- Hébergement flottant : croisière, charters, yachting de luxe, plaisance, ...
- Formation et sensibilisation des acteurs et de la population,
- Transport domestique maritime et routier,
- Agglomération : faire du Grand Nouméa le pôle touristique de Nouvelle-Calédonie, - Organisation interne : coordination des institutions.

## **LANCEMENT** **DES ATELIERS DU TOURISME**

Monsieur le représentant de l'Etat,

Monsieur le député de la seconde circonscription,

Monsieur le président de la province Sud,

Monsieur le président de la province Nord,

Monsieur le président de la province des Iles Loyauté,

Monsieur le représentant du Congrès,

Monsieur le membre du gouvernement chargé des relations avec les provinces,

Madame la vice-présidente de la province Sud,

Madame la vice-présidente de la province des Iles Loyauté, Monsieur le chargé du tourisme pour la province des Iles Loyauté,

Mesdames, messieurs,

Dans ma déclaration de politique générale du 13 avril dernier, j'ai exposé la volonté que nous avons de réorienter notre modèle de développement vers plus de souveraineté économique. Cette orientation a été proposée pour répondre à deux principaux constats :

- La forte croissance de la dernière décennie, dopée par les grands projets métallurgiques, est désormais derrière nous,
- Notre dépendance aux importations creuse chaque année un peu plus le déficit de notre balance commerciale et de nos transactions financières

Pour atteindre cet objectif, c'est tout naturellement que nous avons indiqué que nos efforts devaient se porter sur les secteurs dans lesquels nous avons des forts potentiels de développement, au premier desquels le tourisme.

Ce secteur qui compte plus de 5500 salariés

et génère 25 milliards de valeur ajoutée offre de nombreux avantages :

Le premier est - sans aucun doute - lié à notre patrimoine naturel, culturel et historique, renforcé par notre niveau de développement, qui doit permettre à la Nouvelle-Calédonie, de devenir une destination d'exception.

Le second avantage du tourisme est qu'il rapporte des devises, à l'instar de l'exportation.

Le troisième intérêt que nous y voyons est que le tourisme constitue une véritable industrie, dont les retombées profitent à de nombreux autres secteurs économiques.

Le quatrième avantage, et ce n'est pas l'un des moindres, l'activité touristique est, avec l'agriculture, l'un des tout premiers leviers naturels du rééquilibrage économique de l'intérieur et des Îles.

Enfin, le tourisme est en passe de devenir, à l'échelon mondial, la première activité économique et la principale source de croissance.

En 1950, 25 millions de personnes voyageaient à travers le monde. Aujourd'hui ils sont un milliard, et deux milliards à l'horizon 2030.

Plus que jamais, quand la crise du nickel nous rappelle au combien nous sommes vulnérables, la Nouvelle-Calédonie doit saisir l'opportunité du développement touristique.

C'est dans ce cadre que le gouvernement, a souhaité s'impliquer aux côtés des provinces pour participer à la mise en œuvre stratégie « pays », à travers les compétences qui nous sont propres.

Le gouvernement a déjà accompagné, le développement de projets d'envergure tel que le domaine de Gouaro Deva, véritable vaisseau amiral de l'industrie hôtelière dans l'intérieur. Nous continuons continuerons à le faire, à travers la défiscalisation. En 2014, nous avons soutenu le « Sana Paradise » à Ouvéa, qui était resté dans les cartons du précédent exécutif. Ce matin, en collégialité, nous avons validé la défiscalisation de 2 nouvelles petites structures à Koné et à Koumac, nécessaires au maillage hôtelier du territoire et à l'augmentation du nombre de clés. Nos efforts se porteront bientôt sur la défiscalisation du futur Hilton de Lifou. Saluons ensemble, la reconduction de la défiscalisation nationale jusqu'en 2025, notamment grâce au travail de notre député Philippe GOMES, sans qui nous n'aurions pas obtenu les mêmes résultats. En matière touristique, je rappelle que la défiscalisation nationale, nous permettra de renouveler la flotte de nos deux compagnies et de poursuivre nos investissements hôteliers.

Les efforts de la Nouvelle-Calédonie porte également sur l'amélioration de notre desserte aérienne. Nous participons au financement de la ligne Nouméa/Melbourne et aux contrats de destination, dont les résultats nous encouragent à les étendre au Japon puis à l'Europe.. On note pour le premier semestre 2015, une augmentation des touristes australiens de plus 45% et de près de 40% pour les touristes néo-zélandais. Pour répondre à cette accroissement de la fréquentation, nous avons engagé, avec nos amis KIWI le doublement de la desserte entre nos deux destinations.

Selon les prévisions, la Nouvelle-Calédonie devrait accueillir plus de 120.000 touristes cette année, hors croisiéristes, soit un record pour le territoire.

L'accroissement de la fréquentation touristique liée aux croisières est également à retenir. Le port autonome doit accueillir cette année 433 paquebots contre 222 en 2010 et 530 sont déjà programmés pour 2016. En revanche, la dépense moyenne d'un croisiériste en Nouvelle-Calédonie reste inférieure de moitié aux montants dépensés au Vanuatu. Il nous faut coordonner l'offre avec la demande et multiplier les opportunités.

L'émergence du marché chinois constitue un autre vecteur de croissance pour l'activité touristique. J'ai saisi le Ministre des Affaires Étrangères, pour que la Nouvelle-Calédonie bénéficie du statut de Destination Touristique Agréée.

Le retour de la Nouvelle-Calédonie au sein du SPTO cette année, après dix ans d'absence, permettra par ailleurs de développer la promotion du Territoire par le biais de cet organisme dédié à la promotion touristique dans le Pacifique Sud.

Cependant, nous ne devons pas nous contenter de ces résultats. Alors que la conjoncture semble favorable, il nous faut persévérer dans notre réflexion et dans nos actions.

Les ateliers du tourisme vont permettre d'échanger des opinions, d'émettre des propositions, d'étudier l'éventail des possibilités qui s'offrent à nous, afin d'aboutir à un schéma de développement touristique.

Je salue aujourd'hui l'effort commun qui a mené à l'organisation de ces ateliers. C'est grâce à l'action conjointe de tous présents ici, ou représentés, que nous pourrons faire aboutir notre ambition de voir la Nouvelle-Calédonie devenir une destination incontournable de la région.

Merci aux présidents des provinces pour leur implication dans ce projet.

Merci aux GIE tourisme.

Merci à tous les opérateurs de la filière tourisme.

Merci à tous pour votre présence, la valeur ajoutée que pourrez apporter à ces ateliers du tourisme.